



Les amphibiens des Mares de Sologne

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire vous invite, dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille, le samedi 18 mai à une Balade nature sur le site naturel préservé des Mares de Villenouan, à Lailly-en-Val.

Le site des Mares de Villenouan, au nord-ouest de la Sologne, est composé pour l'essentiel de cultures sur sol sableux, de prairies mésophiles, d'un petit boisement et de mares. Ces dernières forment un réseau particulièrement dense pour le Loiret et constituent l'enjeu principal du secteur. Elles accueillent notamment le peuplement en batraciens le plus diversifié de la région, avec 15 espèces recensées (80% de la diversité régional), dont 7 d'intérêt patrimonial.

Des mares pleines de vie !

Crapauds, rainettes, tritons, salamandres, grenouilles ... les mares débordent de vie ! Le temps d'une soirée, venez découvrir les mares de Villenouan et leur cortège d'amphibien et, qui sait, peut être croiserez-vous votre prince charmant !

Info ! Cette animation est soumise à l'évolution de la météo ; sa date et les modalités de participation sont susceptibles d'évoluer.

Informations pratiques

Samedi 18 Mai, à 20h00

Inscription obligatoire avant le 17 mai à midi
au 06 15 77 44 35

Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription
(Lailly-en-Val)

**Tarif : 4 €/adulte, gratuit pour les enfants < 12 ans
et les adhérents**

Matériel/préconisations : vêtements adaptés, bottes et
lampe torche.

Durée : 2h environ

Longueur du parcours : 3 km

Contact presse :

Audrey Dureau, Animatrice Environnement,
Tél : 06 15 77 44 35

Mail : audrey.dureau@cen-centrevaldeloire.org

Agir pour la nature à côté de chez moi avec le Conservatoire d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire) est une association régionale créée en 1990, dont la mission est de préserver les espaces naturels remarquables de la région pour la faune, la flore, la qualité paysagère ou l'intérêt géologique. En 2023, il préserve un réseau de 175 sites naturels (5 000 ha), qu'il gère durablement selon cinq axes de travail « Connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner ».

Chaque année, les sites naturels qu'il préserve accueillent plus de 250 000 personnes